

*Comment décrire les dossiers d'archives ?*

ATELIER DE DENIS REYNARD

Alors après ces ateliers qui j'espère ont répondu aux attentes des participants, je vais laisser la parole au nouvel orateur qui va résumer peut-être un petit peu plus rapidement la teneur des propos et le cas échéant, l'assemblée pourra rebondir sur quelques points et avec des questions. On commence par Denis Reynard :

C'est peut-être difficile de faire une synthèse de ces discussions qui sont parties un peu dans tous les sens, mais c'est très intéressant. Sur la question "Comment décrire un dossier d'archives?", je retiendrais trois ou quatre points relevés lors des discussions. Une des questions qui est venue sur la table, c'est la question du niveau de précision des analyses et des descriptions de dossiers. Concrètement, quand on a des dossiers et un fonds à décrire, quel niveau de précision utiliser entre un titre lapidaire et une analyse très précise. Il n'y a pas vraiment dans les discussions de réponses miracles qui sont ressorties. Ce qui semble important tout de même, au moment de prendre en main un fonds, au moment de commencer le traitement d'un fonds, c'est de définir certains standards ou certaines normes pour la description du fonds en question, notamment de définir quels éléments importants doivent apparaître dans les descriptions. Prenons comme exemple un dossier de construction dans une administration communale: comment décrire les dossiers de constructions, est-ce qu'on met simplement construction de tel bâtiment alors là il faut adapter la description au type de dossier et aussi aux besoins des utilisateurs donc si la question récurrente de l'utilisateur, c'est de savoir s'il y a des plans d'exécution de tel bâtiment dans tel dossier et bien on saura que c'est peut-être important d'indiquer dans la description du dossier s'il y a des plans d'exécution ou pas.

Une autre question liée au classement de fonds privés et essentiellement des fonds de personnes qui sont déposés par les producteurs eux-mêmes, c'est l'aspect émotionnel de l'opération. C'est surtout le témoignage de M. Thurre qui nous a guidés dans cette réflexion. M. Thurre a déposé récemment aux Archives cantonales son fonds d'archives. Il lui semblait qu'il n'avait pas le recul nécessaire pour évaluer la valeur des dossiers, ni même pour les classer, tellement il connaissait ses archives et tellement il y avait un aspect émotionnel en lien avec les documents et les archives ainsi constituées. Il a relevé l'importance du travail de l'archiviste qui est, même s'il doit connaître le producteur et sa manière de fonctionner, quand même plus neutre et puis qui peut amener un aspect un petit peu plus objectif. Donc c'est cet aspect là qui est assez intéressant à relever et un petit peu lié à ça, c'est aussi dans la manière de faire les inventaires, l'aspect humain de l'archiviste pour autant qu'un archiviste puisse être humain (!). L'aspect humain reste quand même important et c'est aussi la limite des normes et de la standardisation parce que malgré toutes les normes et les règles qu'on puisse édicter, deux personnes, deux archivistes traiteront le fonds de manière différente, inévitablement.

Le dernier point que je relèverais, c'est une question que j'avais proposée aussi à la réflexion: quelles sont les questions à se poser au moment de faire un inventaire, au moment de traiter un fonds, de le mettre en valeur. Justement, il nous semblait important de se poser des questions avant de se lancer dans le travail. Ça paraît évident mais c'est vrai qu'il y a des questions comme le niveau de description ou le public visé, les objectifs visés par un inventaire, un répertoire, aussi les moyens à disposition, l'état actuel du fonds, l'état du

classement ou encore l'ampleur du fonds. Toutes ces questions, on doit les avoir en tête et y répondre avant de commencer le travail pour pouvoir orienter notre travail de description et adapter le produit fini aux besoins, aux moyens et aux contextes. Je pense que c'est aussi important. Il y a aussi certainement d'autres points dont on a discuté mais je ne veux pas passer trop de temps, je laisse volontiers la parole au suivant et si vous avez des questions, n'hésitez pas.